Syndicat des berges de l'Oise

Comité Consultatif

10 mai 2017

Syndicat des berges de l'Oise

Ordre du jour:

Mot de la Présidente
L'équipe
Enquête publique travaux années 3 et 4
Restauration du muret du Cabouillet à l'Isle Adam
Cheminement et passerelles
Entretien des berges
La compétence GEMAPI
Communication

Mot de la Présidente

Chantal Villalard, conseillère départementale, élue de la commune de l'Isle Adam
élue au SMBO depuis mai 2015

Créé en 2003, à l'initiative d'Axel PONIATOWSKI, ancien Conseiller départemental du canton, le Syndicat Mixte des Berges de l'Oise (SMBO) regroupe l'ensemble des 22 communes riveraines de l'Oise dans le Val d'Oise, certaines intercommunalités (Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et Communauté de communes du Haut Val d'Oise) et le Conseil départemental.

Depuis près de 15 ans, le Syndicat œuvre pour que l'accessibilité des berges de l'Oise par le public soit sécurisée, répondant aussi à mon souci de préserver et de développer une biodiversité riche et de qualité.

Le Syndicat poursuit concomitamment la réalisation de programmes d'entretien et d'aménagement des berges. Les projets sont nombreux avec la mise en œuvre de nouvelles tranches de travaux en début d'année 2018, des opérations régulières d'entretien, la future gestion des cours d'eau et rûs "orphelins" (sans gestionnaires) dans le cadre de la compétence GEMAPI ou encore le développement de la continuité piétonne sur les quelques secteurs de berges encore inaccessibles.

Mot de la Présidente (*suite*)

Depuis 2012, le Comité Consultatif n'a pas été réuni faute de grands projets, j'ai donc souhaité l'élargir aux différents partenaires communes, syndicats de rivière… afin que cette rencontre soit un moment d'échange et de compréhension des actions menées par le SMBO. A compter de 2017, le Comité Consultatif se réunira chaque année.

Cette action ne serait être possible sans les élus membres du Syndicat, nos partenaires : l'Agence de l'eau Seine Normandie, l'Entente Oise Aisne, la Région Ile de France et le Conseil départemental du Val d'Oise dont je remercie l'engagement ainsi que son Directeur de l'Environnement et du Développement Durable, Monsieur Sébastien GIRARD, et également l'équipe du Syndicat Mixte des Berges de l'Oise.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la gestion des berges de l'Oise, et les membres de mon équipe se tiennent à votre entière disposition pour toutes questions ou précisions.

Chantal VILLALARD
Présidente du Syndicat Mixte des Berges de l'Oise
Conseillère départemental du Val d'Oise

Syndicat des berges de l'Oise

L'équipe :

Chantal Villalard : Présidente
Bureau du SMBO : 16 élus
Comité syndical : 40 élus

Sébastien Girard : Directeur de l'Environnement et le Développement Durable
Patrick Martin : responsable du SMBO

Damien Lavisse: technicien espaces verts et ripisylve (boisement)
recrutement en cours : Technicien restauration des berges et mobilier

Sylvie Beninca : assistante du SMBO (1/2 ETP)
Carole Radigon : comptable (0,2 ETP)

Programme de travaux du SMBO

Travaux liés à une étude de 2002 avec 2 années effectives de réalisation,
Contraintes administratives retardent le lancement des opérations :

- *règlementation loi sur l'eau et déclaration d'intérêt général*
- *présence d'un PPRI (limiter l'impact hydraulique)*
- *étude d'impact (destruction d'habitat, …)*
- *intervention sur sol d'autrui (particulier, Etat, commune, …)*

Nouveau programme en cours de définition pour reprendre certains sites et ajuster avec les enjeux actuels (écologique, sécurité des personnes, sécurité des biens, …)

Syndicat des berges de l'Oise

Travaux années 3 et 4
Enquête publique

Travaux années 3 et 4

Etude initiée en 2013 pour l'analyse préalable de 11 sites

Contraintes techniques, financières et administratives : 8 sites retenus pour la demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau:

- Mours, l'Isle Adam (x2), Auvers-sur-Oise, Mériel, Méry-sur-Oise/St-Ouen-l'Aumône, Jouy-le-Moutier, Neuville-sur-Oise
- Non retenus : Jouy-Vauréal : enveloppe dépassée; Mériel (2 sites): problème administratif, Cergy : contrainte réglementaire forte et enjeu foncier supprimé

Enquête publique du 23 janvier au 24 février 2017

Concertation à mener avec les propriétaires riverains, signature des conventions en 2017

Travaux en 2 tranches en 2018 et 2019

Syndicat des berges de l'Oise

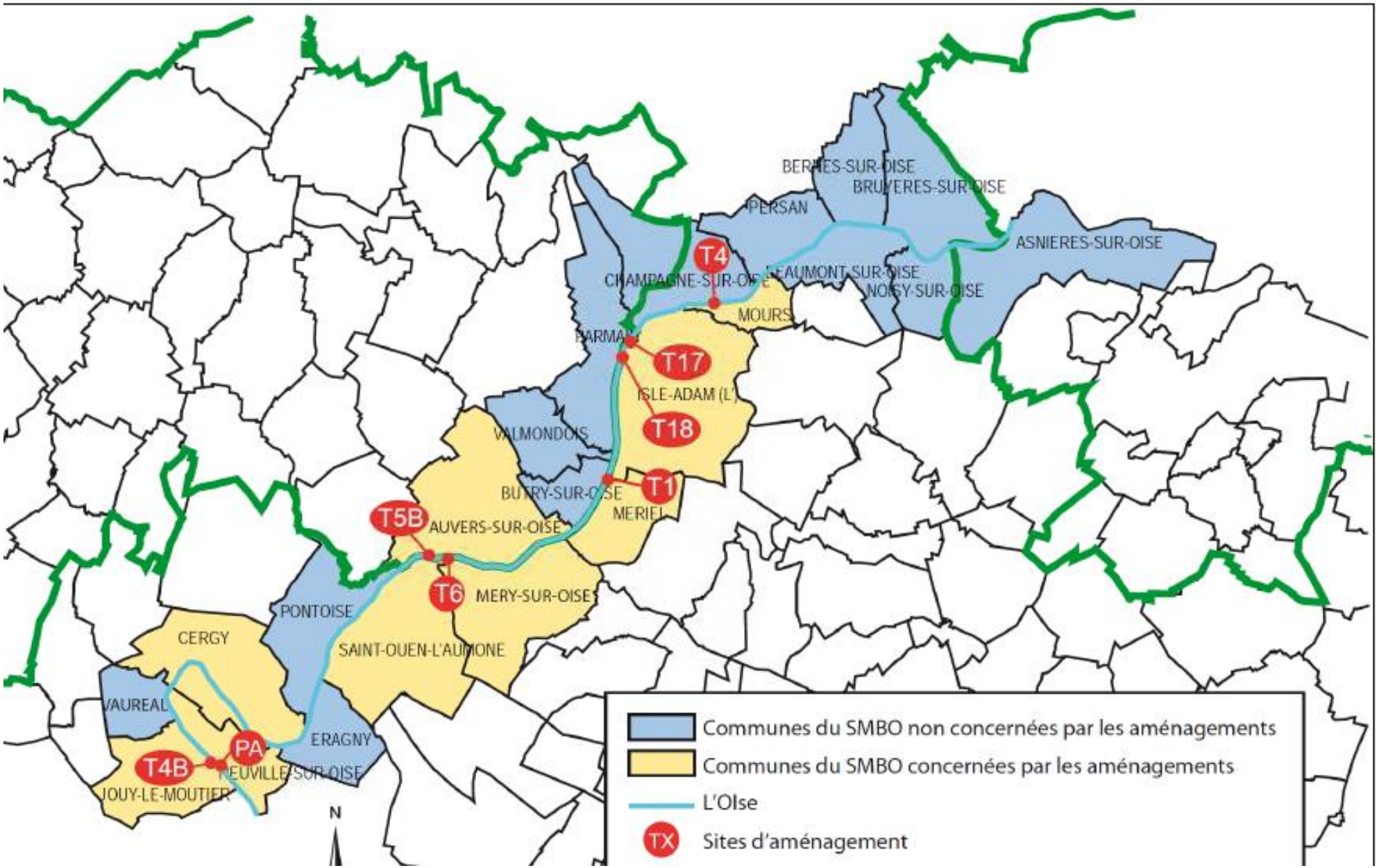

Travaux années 3 et 4

Exemples d'aménagements :

Auvers sur Oise, 60m

coût estimé AVP : 90 000 € H.T.

Travaux: recul cheminement et retalutage

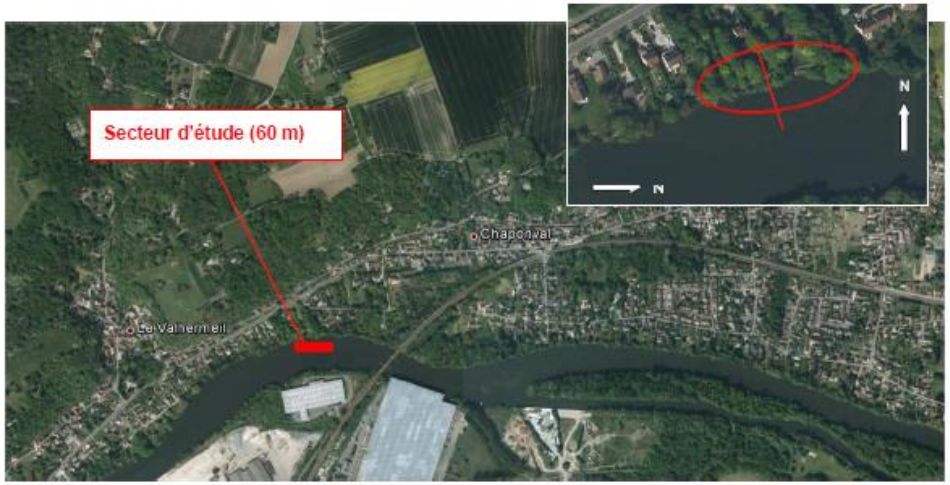

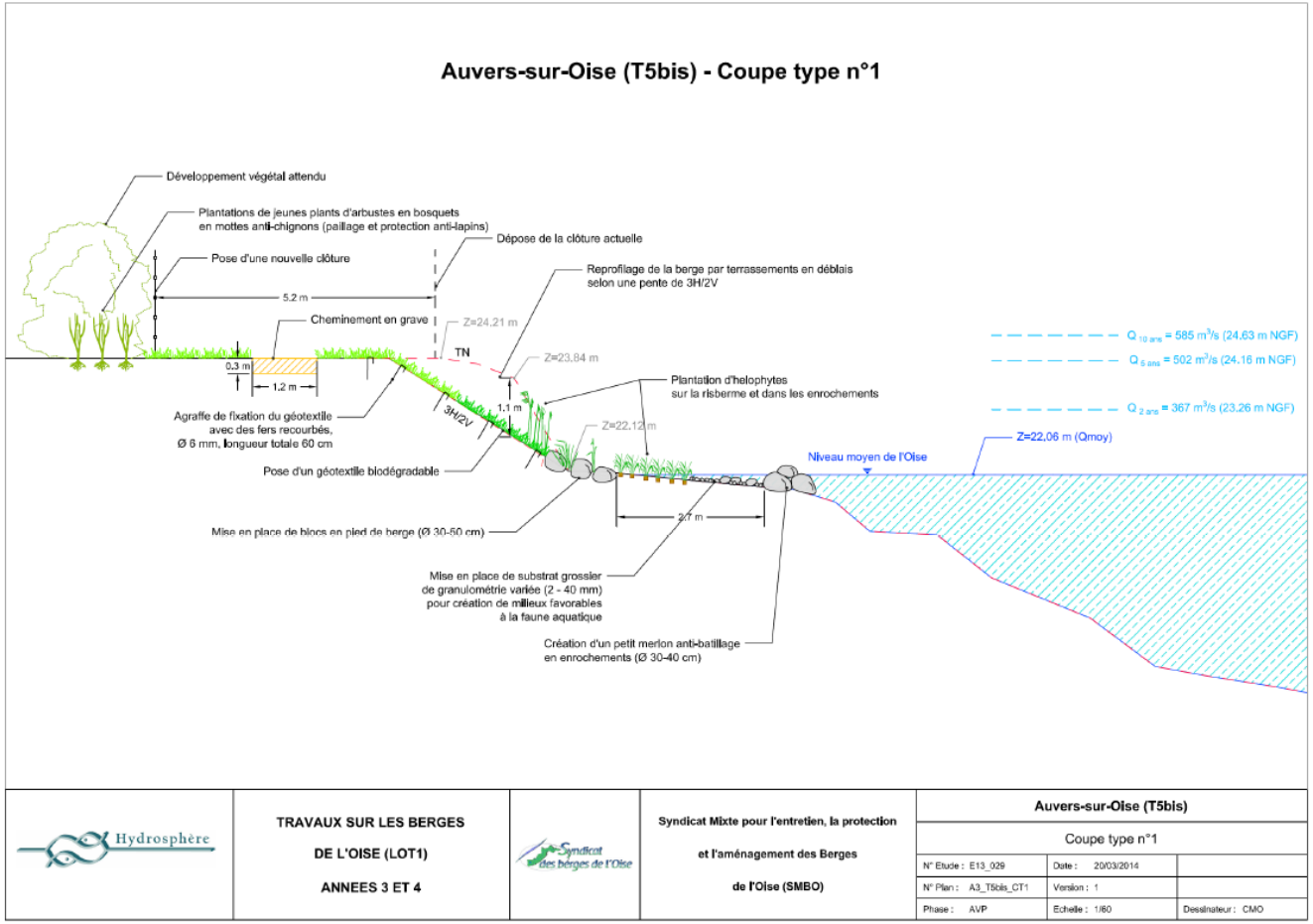

Travaux années 3 et 4

<u>L'Isle Adam :</u> L'Isle de la Cohue, 85m
Terrassement et renaturation des berges
Coût: 127 000 € H.T

<u>Méry sur Oise</u> : confluence ru du fond de vaux, 140 m
Terrassement et renaturation de la confluence et création d'une zone humide
Coût : 76 000 € H.T.

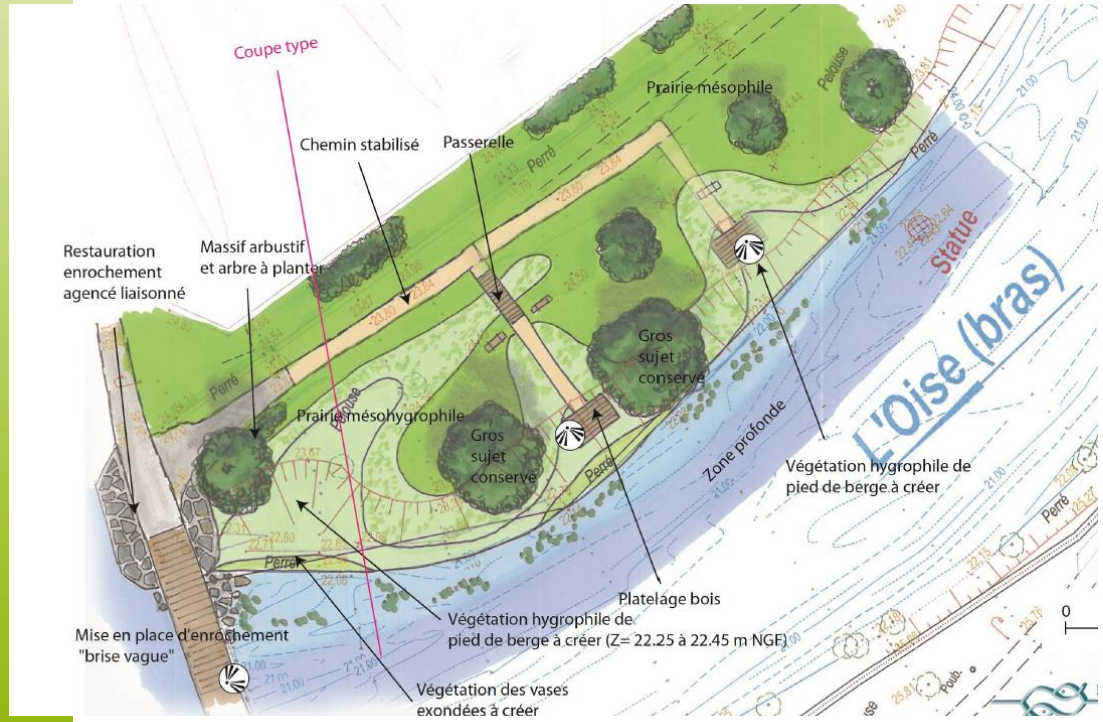

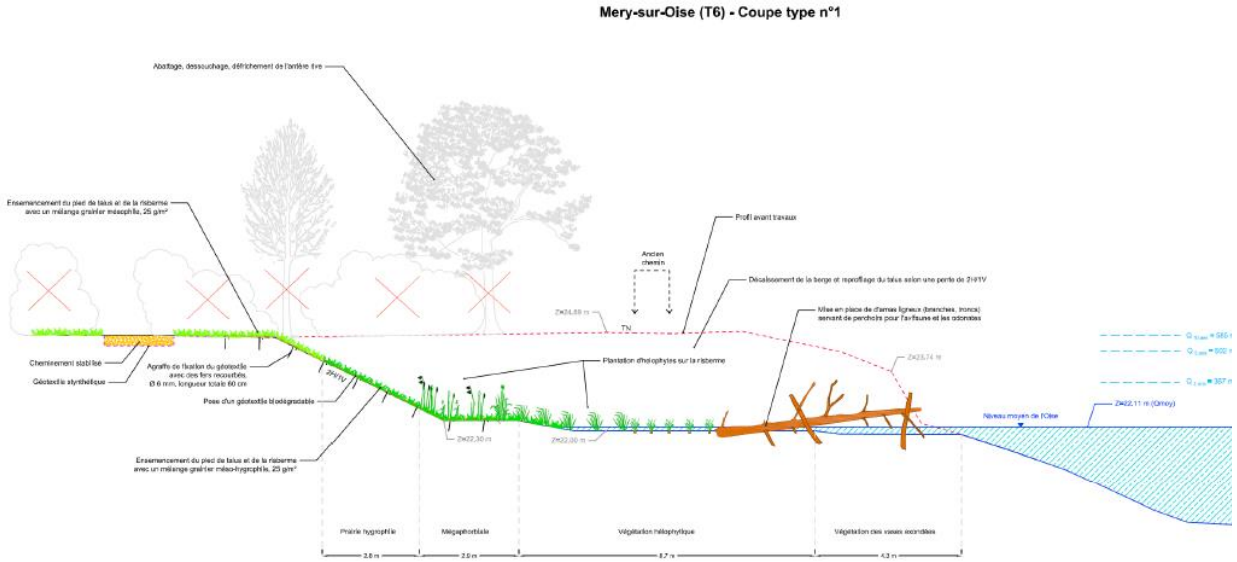

Syndicat des berges de l'Oise

Travaux années 3 et 4

Enquête publique fortement relayée:

- site internet du SMBO,
- bulletins municipaux et communautaires, …
- presse écrite (Le Parisien, L'écho régional, …)
- média audio (Radio RGB) et vidéo (VO News)

Syndicat des berges de l'Oise

Travaux années 3 et 4

Syndicat des berges de l'Oise

Mur du Cabouillet à L'Isle Adam

Syndicat des berges de l'Oise

Muret du Cabouillet

Première étude en 2009 non concrétisée puis relancée en 2015 (Moe assurée par le BE GETEC)

Contraintes : proximité d'un monument historique (pont du Cabouillet), conservation de l'aspect existant

Estimatif initial à 440 000 € H.T.

Choix de l'entreprise en cours

Début des travaux prévus en juillet jusqu'à fin novembre 2017

Syndicat des berges de l'Oise

Muret du Cabouillet

Syndicat des berges de l'Oise

Muret du Cabouillet

Syndicat des berges de l'Oise

Cheminements et passerelles

Syndicat des berges de l'Oise

Cheminement : accessibilité des berges en centre ville

Passerelles : favoriser la continuité piétonne sur les servitudes (passage au niveau de petits cours d'eau)

Difficultés pour la pose de passerelles: intervention sur les sols d'autrui -> procédure longue (concertation, convention, …)

Cheminement à Parmain 2015

Entreprise : Da cunha et fils et les jardins de Valeuse
Coût : 21 714,25 € H.T

avant

après

Cheminement à Persan et Beaumont sur Oise 2016

Entreprise : EMTP

Montant des travaux : 25 000 € HT

Problème de terres polluées : surcoût pour l'analyse, l'évacuation et la mise en décharge 9 501 € TTC (entreprises Hetre, Hesus et SARL Mignon)

Passerelles

Le SMBO a posé 5 passerelles depuis 2003

Objectifs : assurer une continuité piétonne sécurisée et prendre en compte autant que possible l'aspect PMR,

Réalisées En 2016 : 1 passerelle a été remplacée à Auvers-sur-Oise
1 déplacée à Mours

Projets : 2017 remplacement d'une passerelle à Auvers-sur-Oise rue des Cressonnières.
2018 Auvers-sur-Oise Chaponval.

Syndicat des berges de l'Oise

Remplacement d'une passerelle sur la commune d'Auvers / Oise

Entreprise : Aquasylva

Montant des travaux : 34 400 € HT

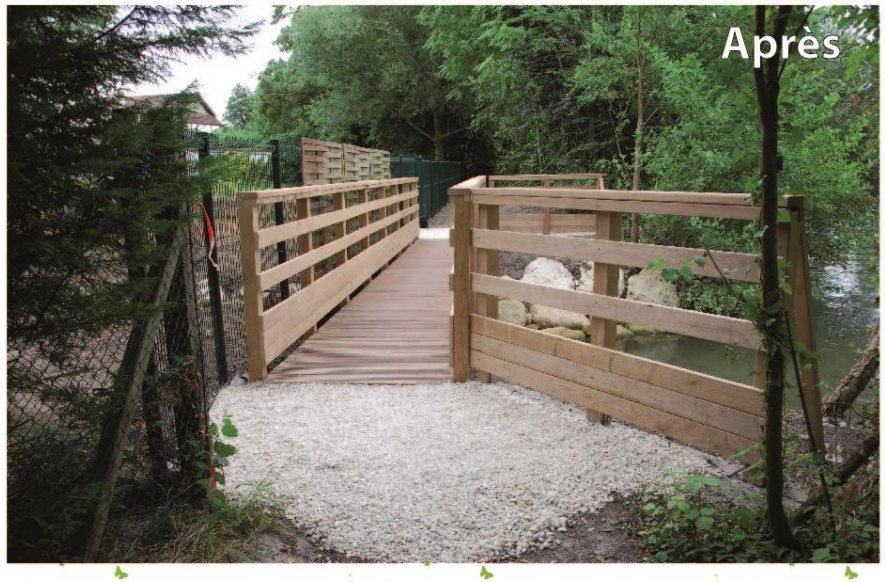

Passerelles : projets à Auvers sur Oise

Chaponval

Rue des granges

Syndicat des berges de l'Oise

Entretien des berges

Entretien des berges

Depuis 2003 le SMBO réalise chaque année différents entretiens :

- L'entretien des cheminements,
- L'entretien et la restauration des boisements de berges,
- La lutte contre les espèces invasives,
- Le ramassage des déchets dans les aménagements,
- Le ramassage des feuilles.

1° Entretien des cheminements 2016

Entreprise : Val d'Oise Jardins

Coût annuel : 84 472, 69€ TTC

Les objectifs :

- Conserver un cheminement sécurisé et confortable pour les usagers des berges.
- Limiter les interventions de fauche en favorisant la gestion différenciée sur les secteurs situés en zone naturelle et développer la gestion différenciée sur d'autres secteurs

Syndicat des berges de l'Oise

1° Entretien des cheminements

PRESTATIONS	NOMBRE DE SECTEURS	NOMBRE DE COMMUNES	SURFACE ANNUEL
Tonte/fauchage et petites tailles	48	20	582 850 M²
Risbermes	20	9	8 525 ml
Evergreen	20	10	40 150 m²
Fauchage tardif	12	9	16 600 m²

LOCALISATION ET DETAILS DES SECTEURS D'ENTRETIEN COURANT 2017

LOCALISATION ET DETAILS DES SECTEURS D'ENTRETIEN COURANT 2017

2° Entretien et restauration des boisements de berges en 2016 (ripisylve)

Entreprise : ADN Vexin Paysage **Coût :** 27 780 € TTC

Objectifs :

- Réaliser des abattages sélectifs,
- Conserver les plus beaux sujets,
- Abattre les plus dangereux (risque sanitaire et sécuritaire)
- Diversifier les strates de végétation,

Remarque : l'ensemble des interventions a été réalisée par voie terrestre (d'où des coûts inférieurs aux années précédentes)

2° Entretien et restauration des boisements de berges (ripisylve)

Réalisation de la campagne n°10 d'entretien :

- 7 secteurs concernés, 3,3 km de berges
- 5 communes : Parmain, Méry-sur-Oise, Pontoise, Cergy et Jouy-le-Moutier,

Entretien à Parmain

Secteurs ripisylve 2016

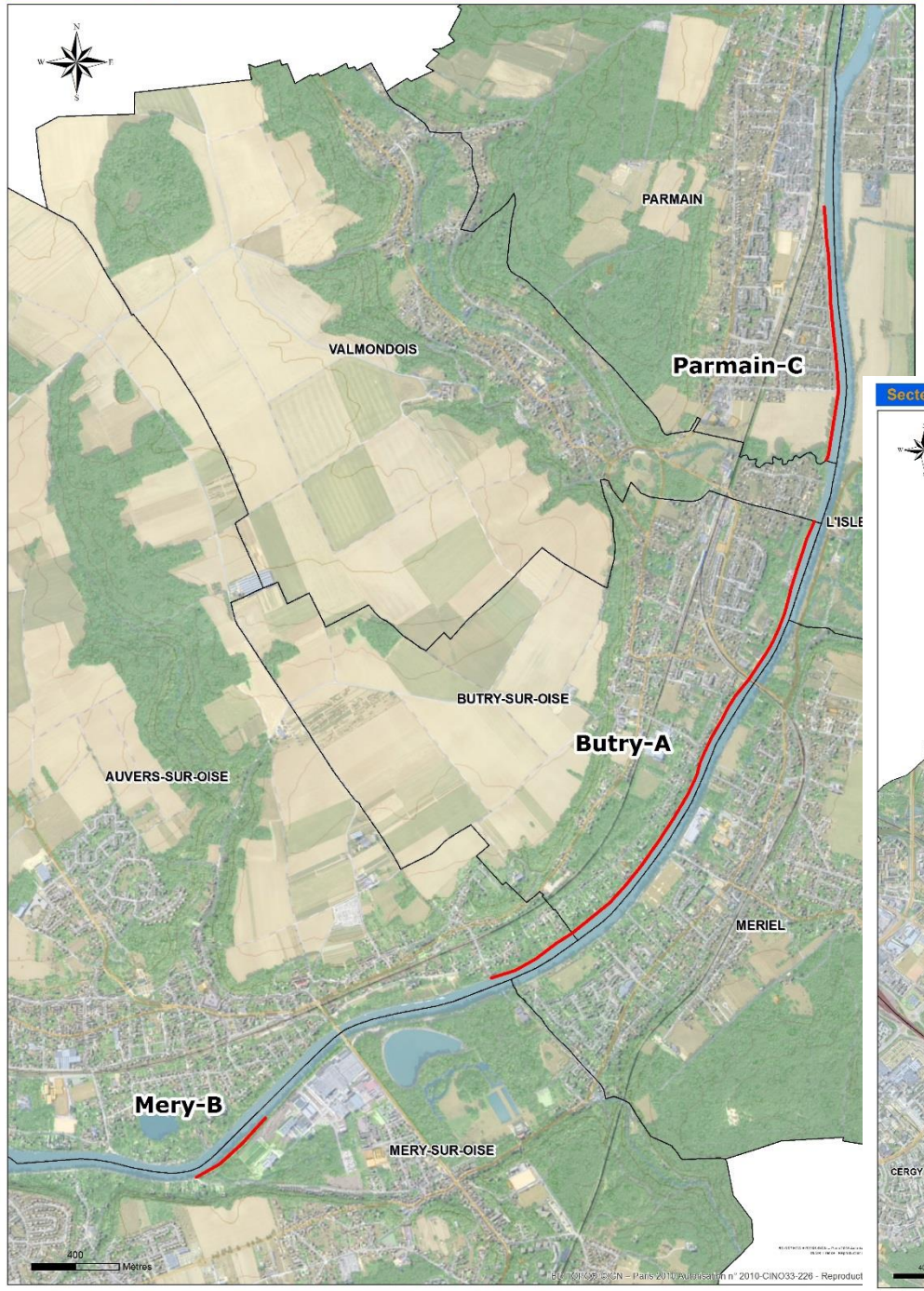

Secteurs ripisylve 2016

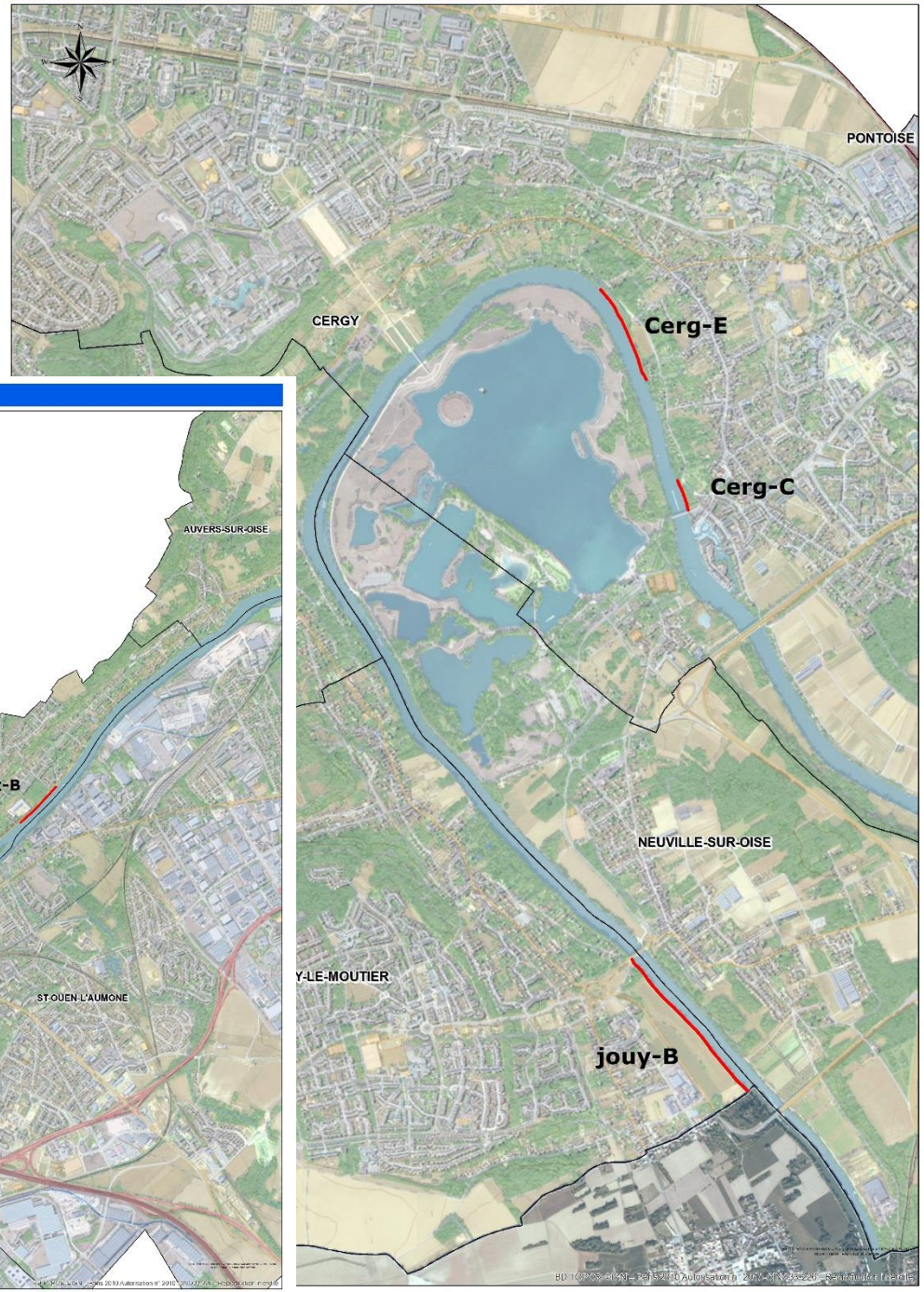

Secteurs ripisylve 2016

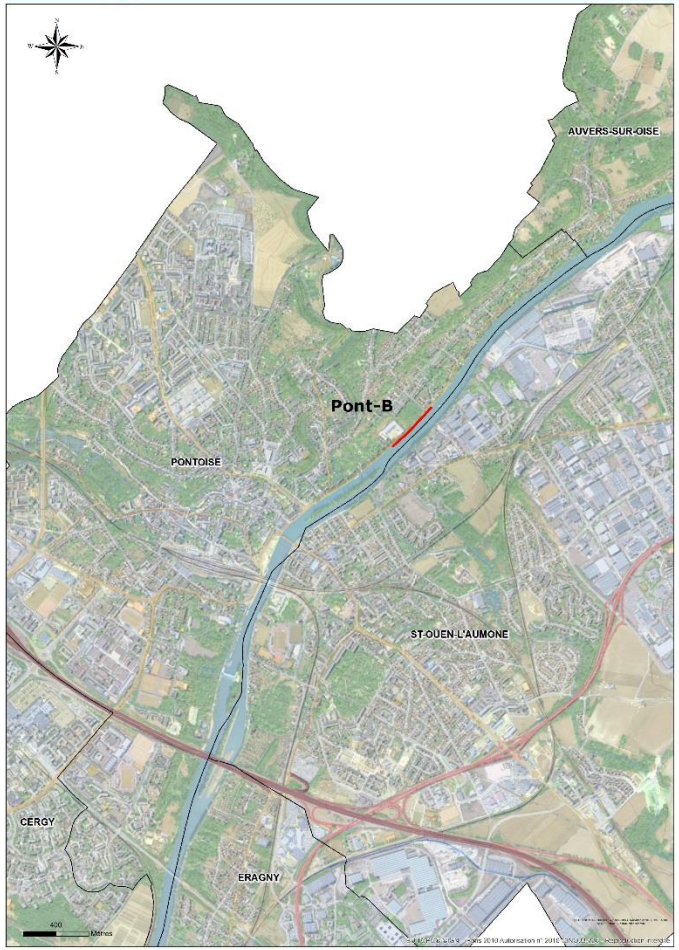

2° Entretien et restauration des boisements de berges (ripisylve)

Présentation des secteurs forfaitaires

COMMUNE	SECTEUR	LINEAIRE
CERGY	Cergy-E	460 ml
CERGY	Cergy-C	140 ml
JOUY-LE-MOUTIER	Jouy-B	800 ml
MERY-SUR-OISE	Mery-B	420 ml
PARMAIN	Parm-C	1 150 ml
PONTOISE	Pont-B	350 ml
	TOTAL :	**3 320 ml**

Présentation des secteurs en tranche conditionnelle

COMMUNE	LINEAIRE
BUTRY-SUR-OISE	2 600 ML

2° Entretien et restauration des boisements de berges
Opérations ponctuelles

Retrait d'un arbre après les crues de juin 2016 (Butry)

Abattage d'un marronnier à Butry

2° nouveau programme 2017-2024 : Entretien et restauration des boisements de berges (ripisylve) :

Objectifs :

- Découpage en 8 secteurs
- Intervention d'amont en aval
- Favoriser la voie terrestre

				Estimatif	
Année	**Campagne**	**Commune**	**Linéaire total de la campagne**	**Coût HT**	**Coût TTC**
2017	campagne 11	Saint Ouen l'Aumône, Asnières/Oise, Noisy/Oise, Bruyères/Oise, Beaumont/Oise.	10 580 ml	105 800 €	126 960 €
2018	campagne 12	Bernes/Oise, Persan, Mours, Champagne/Oise.	10 420 ml	104 200 €	125 040 €
2019	campagne 13	L'Isle Adam, Parmain.	7 450 ml	83 500 €	100 200 €
2020	campagne 14	Valmondois, Butry/Oise, Mériel, Mery/Oise, Auvers/Oise.	7 280 ml	72 800 €	87 360 €
2021	campagne 15	Auvers/Oise.	4 800 ml	111 000 €	133 200 €
2022	campagne 16	Pontoise, Saint Ouen l'Aumône, Eragny/Oise, Cergy.	8 540 ml	102 350 €	122 820 €
2023	campagne 17	Neuville/Oise, Cergy.	7 410 ml	94 500 €	113 400 €
2024	campagne 18	Neuville/Oise, Jouy-le-Moutier, Vauréal.	7 560 ml	120 900 €	145 080 €
		Linéaire total	**64 040 ml**	**Total TTC**	**954 060 €**

3° Lutte contre les espèces invasives

Depuis 2012 le Syndicat réalise un entretien afin de limiter la propagation de la Renouée du Japon.

Entreprise : Val d'Oise Jardins
Coût : 9 368 € TTC

Protocole : Réalisation de 4 fauches annuelles à 10/15 cm du pied avec une évacuation minutieuse des rémanents.

2 500m² sur 43 sites

4° Ramassage des déchets dans les aménagements

Les aménagements du SMBO piègent parfois les déchets flottants.

Entreprise : Vert Limousin
Coût : 780 € TTC en 2017

- 1 bon de commande
- 1,5 tonnes de déchets ramassés,
- 6 secteurs sur 4 communes

4° Ramassage des Feuilles

Sur les berges aménagées de centre-ville.

Eviter la dégradation de cheminements et d'aménagements paysagers

Entreprise : Epona (entreprise adaptée)
Coût : 10 523 € TTC

- 1 bon de commande
- 43 846 m² entretenus sur 9 communes,

Syndicat des berges de l'Oise

Autres actions

Installation et entretien de mobilier

Pose de blocs de pierre anti-intrusion

Entreprise : Jardins de Valeuse
Coût : 504 € TTC (2016 L'isle Adam)

Objectif :
Limiter l'accès des véhicules à la berge afin de garantir la sécurité aux piétons

Suivi de l’érosion des berges

Protocole :

- 1° Identification des secteurs les plus impactés (encoches d’érosion)
- 2° Implantation de jalons métalliques enfoncés horizontalement dans la berge
- 3° Relevé 3 fois par an ou après un épisode de crue afin de mesurer l’écart entre le jalon et la berge.

1

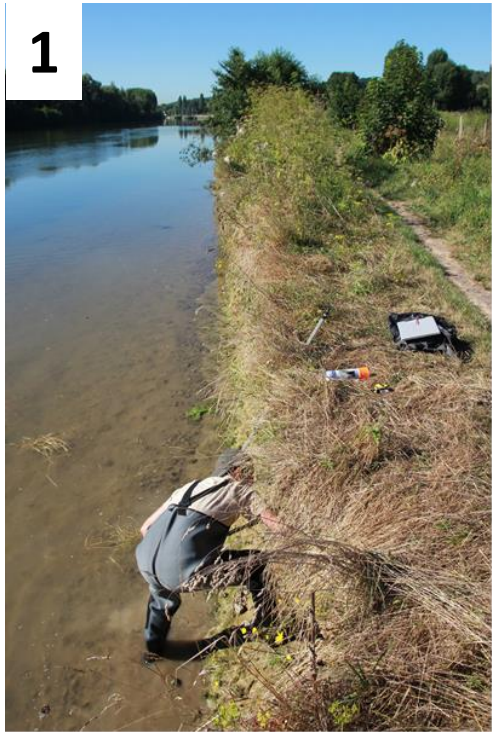

2

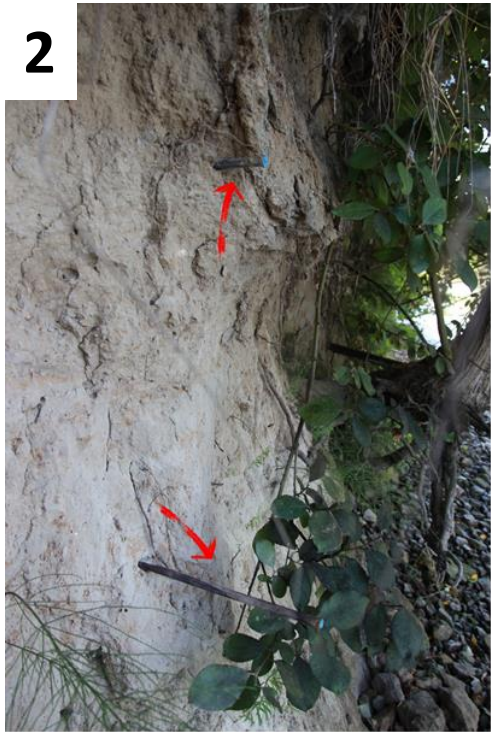

3

Syndicat des berges de l'Oise

Communication

- **Site internet** créé en 2013 (actualités, actions, délibérations, …)
- Brochure : **« guide du riverain »** diffusés largement en 2016 (4000 ex) boitage à chaque riverain par les élus et disponible en mairie
- **Panneaux d'information** sur les chantiers

Communication

Communication

Persan 2014

Syndicat des berges de l'Oise

Compétence GEMAPI

Syndicat des berges de l'Oise

GEMAPI :

Compétence obligatoire pour les EPCI en lieu et place de leurs communes membres au 1er janvier 2018

Objectifs :

- assurer la maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble du territoire sur les problématiques de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations pour répondre à :
    - Directive cadre sur l'eau 2000 : bon état écologique des masses d'eau d'ici à 2027 (3 objectifs 2015, 2021, 2027)
    - Directive inondation 2007

Moyens disponibles:

taxe GEMAPI plafonnée à 40€/hab ou budget général de la collectivité

Syndicat des berges de l'Oise

GEMAPI : Propositions d'évolutions

Compétences uniquement GEMA sur l'entretien et la restauration des milieux aquatiques (items 1, 2, 8) + itinéraire sur les berges de l'Oise

- entretien et restauration des berges (transfert par les EPCI)
- valorisation des cheminements : transfert par le CD95 (accord de principe)
- restauration et entretien des rus orphelins : (transfert par les EPCI)
- Gestion des bras non navigués, des iles, Zones humides riveraines de l'Oise (transfert par les EPCI et/ou VNF)